

Taluyers - 2438 habitants

Intégrer une opération d'aménagement par la qualité des espaces publics

**Opération Pie X - Clos Sainte Agathe,
(densité nette : 79 lgts/ha - densité brute : 30 lgts/ha)**



Intégration du projet par un parc paysager communal, une architecture simple et adaptée (hauteurs, volumétrie, coloris, toitures...)



Proximité immédiate du centre, qualité des clôtures (et leur cohérence), potager, verger et jardin pédagogique et familial partagé entre quelques occupants

Les Principes du projet

- Tisser du lien avec le centre bourg par une forme d'habitat adaptée au contexte (proximité immédiate de la centralité et de ses commerces, milieu rural...) et une mixité sociale recherchée dans la programmation de l'opération.
- Organiser le quartier avec un espace public généreux, structurant (parc Pie X), de qualité (arbres fruitiers, légumes, espaces pédagogiques, lieux de repos ombragés...), accompagnant la densité.
- Tirer parti des qualités intrinsèques des lieux dans la conception du parc Pie X (ancienne congrégation religieuse, patrimoine vernaculaire : lavoir...).
- Aménager un projet en greffe avec l'existant, en cohérence avec la trame urbaine (construction en bordure de voie publique, orientations, épannelage, sens des façades, parking en sous-sol...), avec des cheminements permettant de connecter les quartiers entre eux.
- Favoriser une architecture de qualité s'inspirant du bâti traditionnel environnant (couleurs de façades, toitures, gabarits...) en harmonie avec l'existant.



Un soin apporté au rapport du bâti avec la rue : maintien du mur existant avec des percements, des plantes grimpantes



Direction Départementale des Territoires du Rhône

Le mot du maire...*

« Nous disposons, à Taluyers de ce site splendide au cœur du village, étroitement lié à la maison Pie X. Les discussions engagées dès 2005 avec les représentants de la congrégation ont permis d'aboutir à classer environ 7000 m² de ce parc en espace vert protégé lors de l'élaboration de notre PLU en 2007. Notre objectif était de construire un espace de respiration en centre bourg. C'était ici un lieu relativement clos et secret : ce jardin est désormais un espace partagé et un lieu convivial de proximité pour tous les Talusiens. L'ouverture aux Talusiens des jardins de Pie X s'est traduite par la réalisation d'allées traversantes facilitant les liaisons piétonnes et l'accès aux commerces de proximité. Le jardin rassemble des éléments emblématiques du paysage de Taluyers, de nombreuses variétés fruitières, notamment des figuiers, poiriers, pommiers, kakis, pêcheurs, groseilliers, des poiriers sauvages, des pruniers, des cerisiers, framboisiers... Qu'ils ne fassent que le traverser ou qu'ils s'y attardent, ceux qui l'habitent font de ce jardin un lieu de vie. Le jardin est toujours un espace mystérieux, qui possède une vie autonome, rythmée par les saisons. C'est un lieu de promenades, de silence et de paroles, c'est un espace propice aux balades solitaires, aux rencontres collectives et à l'imaginaire. Les jardins publics ont, plus que jamais leur place au sein de nos cités et doivent cohabiter avec l'urbanisme. »

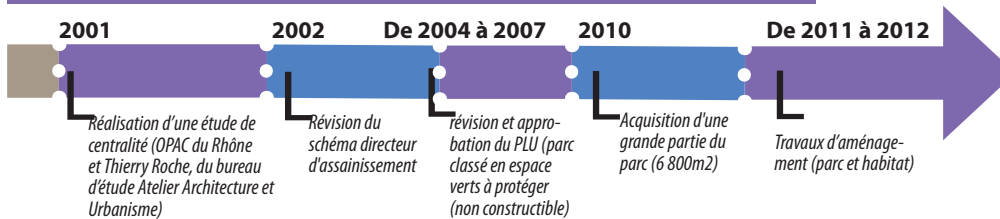


Créer du lien avec le centre historique au travers d'un parc paysager bénéficiant à l'ensemble des habitants de Taluyers (espaces de repos...)



Accompagnement de la densité par le végétal, les cheminements

Étapes du projet, moments clés



Chiffres clés, points de repère

- Le clos Sainte Agathe est composé de 32 collectifs en R+1 en VEFA réalisés en 2 tranches de 16 logements :
 - 4 locatifs sociaux
 - 28 en accession à la propriété
 - Logements T3 et T4
- Travail en partenariat avec l'UDAP (ABF) et le CAUE
- Aménagement du parc Pie X :
 - Maître d'œuvre : Bertrand Retif paysagiste Scm Itinéraire Bis
 - Coût des travaux : 250 000 euros
 - Entretien par les agents techniques communaux

Et si c'était à refaire ?*

« Le jardin s'est étoffé avec le temps ; les Talusiens l'ont adopté en tant qu'espace de vie, d'observation, de traversée. Cet espace fait l'unanimité. Il est tel que nous l'avions pensé. Depuis 2014, cet espace est entretenu sans produits phytosanitaires. Si c'était à refaire, nous veillerions avec une meilleure acuité, l'expérience aidant, à faciliter un peu plus le travail d'entretien du parc et son arrosage ; nous développerions davantage les points ombragés. Nous travaillons maintenant à corriger ces paramètres. »

* M. Outrebon, Maire de Taluyers